

Institut
de



Royal
France

Académie des Beaux-Arts.

Rapport.

Sur les ouvrages envoyés de Rome
par les Pensionnaires de l'Académie
Royale de France pour l'Année 1839.

Institut
de
Académie des



521
Royaume
France
Beaux-Arts.

L'Académie a toujours placé au premier rang de ses devoirs, celui de rendre compte des travaux des pensionnaires de l'École de Rome, en y joignant le jugement qu'elle en porte. Sans de causes, qui agissent sur le goût général d'un pays ou d'une époque, et qui se réfléchissent dans cette école, peuvent produire dans la marche de l'art des déviations plus ou moins graves, qu'il importe à l'honneur de cette belle institution comme à l'intérêt même des jeunes talents sur qui reposent tant d'espérances, que la voix de l'autorité, cette voix, qui n'est que celle de l'expérience, se fasse constamment entendre, pour diriger les efforts ou pour prévenir les écarts. C'est ainsi que l'Académie, tout en secondant le zèle de M^{le} le Directeur de l'École de Rome, et en s'associant à toute sa sollicitude, s'efforce de remplir la haute mission qu'elle a reçue de maintenir l'art

Dans

Dans une sage direction, de le préconiser à la fois contre le goût de l'innovation et contre la manie de l'imitation, ces deux écueils, entre lesquels il doit toujours marcher d'un pas ferme et sûr, sans jamais dévier vers l'un ou l'autre; et c'est ainsi que l'école de Rome, conduite ou commencée, grâce à ces heureux accord de son tour de son Directeur et de son Conseil de l'Académie, dans la droite voie, qui est celle de la nature et de la vérité, peut devenir, pour tout un art qui tendrait à s'égarer, une leçon utile et un exemple salutaire.

Peinture.

Quatre tableaux d'étude, une Esquisse et un paysage, composent l'envoi de cette année en peinture.

L'Académie a regretté qu'aucune figure dessinée n'accompagnât ces peintures, quand les règlements en font une obligation, et quand l'accomplissement de ce travail, négligé depuis plusieurs années, devient d'année en année d'une utilité plus sensible. Elle exprime, en conséquence, le vœu que les pensionnaires soient ramenés à l'observation de cette partie des règlements.

Ce qui frappe au premier aspect dans les peintures qui forment l'envoi de

cette année, c'est une certaine couleur générale, qui semble trahir une de ces tendances systématiques, contre les quelles l'Académie a toujours eu de son devoir de prémunir les pensionnaires de Rome. Déjà, l'année dernière, elle avait signalé, dans l'ensemble de leurs travaux, une marche qu'elle jugeait contraire au développement naturel de leurs talents. En voyant, par l'envoi de cette année, que ce qui n'était encore qu'une tendance chez quelques uns, devint presque une manière commune à tous, jettant ainsi à l'Académie un devoir plus impérieux de renouveler ses avis avec plus de force, et de mettre, à son grand regret, plus de sévérité encore dans ses jugements.

A l'exception du tableau de M^o Tourdy, qui est une copie d'après Raphaël, les autres morceaux d'étude, aussi bien que le paysage même et l'esquisse, offrent tous, à un degré plus ou moins prononcé, cette manière de convention, qui ne peut que fausser le talent naturel des artistes, et entrainer l'art lui-même dans une direction vicieuse.

Le tableau de M^o Rogee, qui est le morceau le plus considérable de cet envoi, est malheureusement aussi, celui où le défaut qu'on

qu'on veut de reprendre, se montre de la
 manière la plus sensible. Ce pensionnaire,
 parvenu au terme de ses études, devrait un
 tableau d'histoire de sa composition, de
 plusieurs figures, de grandeurs naturelles. Le
 sujet qu'il s'est donné, est la Predication de
Saint-Jean. Le sujet, certainement bien
 choisi, prêtait à de beaux mouvements;
 mais on regrette d'avoir à dire, que, dans
 la manière dont il est rendu par l'artiste,
 il n'est pas suffisamment senti. Sans doute,
 envisagé, sous le point de vue purement
 pittoresque, la composition ne manque pas
 de mérite. Les figures sont généralement
 bien placées, et groupées avec intelligence;
 plusieurs de ces figures sont ajustées avec
 goût, et, dans les nombres, on se plaît à signaler
 la femme assise, au devant du Prédicateur,
 l'autre femme, jeune, assise en face, vêtue
 d'une tunique rose, et le personnage debout,
 enveloppé d'un manteau rouge; on aime aussi
 à reconnaître que la figure de St. Jean-Baptiste
 est bien conçue; sa pose est naturelle, son
 action, juste et vraie, et sa tête, d'un
 caractère bien approprié au sujet. Mais
 c'est sous un rapport ^{plus important} ~~et~~ ^{et} celui de
 l'effet moral, que cette composition donne
 lieu à de justes reproches. Il y règne
 une

une froideur, qui oppeur tenu en grande partie
 à l'exécution. On ne trouve par ici l'émotion
 qu'on voudrait voir sur le visage et dans l'attitude
 des personnages, qui sont simplement placés à
 côté l'un de l'autre, en sorte que si l'on retranchait
 la figure de S^r Decan, qui, seule, exprime bien le
 sujet, on ne saurait dire à quel spectacle assistent
 cet homme, cet homme, cet enfant, si tranquillement
 assis ou debout. Dans le nombre de ces figures, il
 en est une qui offre une image tout-à-fait
 inconvenante pour la gravité d'un pareil sujet;
 c'est celle du personnage nu, étendu par terre sur
 le devant du tableau, dans une attitude où l'on
 ne peut s'empêcher de reprendre, à la fois, la
 nonchalance de la pose, qui contraste avec le sujet,
 et la nudité, qui choque d'autant plus, que c'est
 la seule figure nue du tableau. Quant à l'
 l'exécution, on regrette d'avoir à dire qu'elle ne
 rachète que ce que l'on trouve à reprendre
 dans la composition. La couleur des chairs,
 celle des drappes et celle du terrain, tout est
 d'une égalité de ton ^{ou même, sans que l'artiste en dans} ~~qui ne contribue pas à l'effet.~~
^{nécessaire et d'une monotonie qui}
 nuisent beaucoup à l'effet. Ces défauts doivent
 tenir en grande partie à l'insuffisance de l'Artiste
 qui les montre surtout dans la disposition du
 fond, dont le ton est de la même valeur que
 celui du reste du tableau; ce qui contribue
 encore à en diminuer l'effet.

En

En insistant sur ces défauts, dont
quelques uns peuvent aisément se corriger par
une harmonie de couleurs, mieux entendue,
l'Académie remplis un desir qui lui cōst
infinitement, en présence des Souvenirs qu'elle
a conservés des précédens ouvrages de
M^r Roger, la plupart, marqués au coin d'un
talent naturel et exempt de manière. Le succès
d'abord de cet artiste avait fait concevoir des
espérances qui restent encoires entières, grâce au
noble sentiment qui le porte à profiter de conseils
sévères, au lieu de s'en laisser décourager. On
en voit l'effet dans ce tableau même, si
sévèrement jugé, et qui, comparé à celui de
l'année dernière, offre un dessin plus grand,
plus empreints de caractère historique. C'est ce
que l'Académie aime à reconnaître, et ce qui
doit justifier aux yeux de M^r Roger lui-même,
l'intérêt qu'elle lui porte, et qui éclate jusque
dans la sévérité qu'elle lui témoigne.

M^r Sourdy, pour sa quatrième Année, devant
la copie d'un tableau ou de fragments joints
d'après un grand maître. Il a envoyé celle d'un
groupe de quatre figures, tiré des fresques
de la Farnésine. L'Académie n'a rien à dire
de ce travail, considéré en lui-même, si ce n'est
qu'il est aussi exact et aussi satisfaisant. Sou-

111

le rapport de l'exécution, qu'on peut se dispenser
 dans une peinture à l'huile faite d'après
 une fresque. Mais, quant au choix du modèle,
 qui devrait toujours être fait dans l'intérêt
 des études de l'Artiste, on ne peut s'empêcher
 de regretter qu'il ait pour sujet de sa
 copie, un des ouvrages de Raphaël, qui,
 formant un vaste ensemble de décoration,
 perdent quelquefois à être détachés de la
 composition dont ils font partie.

Les règlements imposaient encore à
 M. Jouy l'obligation d'une composition ou
 esquisse peinte de deux pieds, au moins, et
 ne comprenant pas moins de douze figures.
 L'esquisse qu'a envoyée ce pensionnaire, et qui
 a pour sujet le Christ retirant des limbes les âmes
des justes morts sans baptême, se trouve bien matérial-
 lement dans les conditions prescrites. Mais,
 en ne satisfaisant qu'à cette partie du
 règlement, on peut dire que la dette de M.
 Jouy reste encore entière. Son travail est
 tellement faible, sous le rapport de l'exécution,
 et de la couleur, comme sous celui de la
 composition, que l'on s'abstient de donner
 un jugement détaillé. En présence d'une
 ancienne esquisse, ce que l'Académie a dû
 à elle-même et ce qu'elle doit aux pensionnaires
 obliger sous sa direction, c'est de leur déclarer
 que

que des travaux, où il entre si peu de
 ouvertés et d'étude, ne remplissent en aucune
 façon les obligations qui leur sont pressées,
 et ne répondent point au but de l'inspiration.
 Une esquisse est la pensée d'un tableau; c'est
 là qu'un artiste doit montrer tout ce qu'il a
 d'invention, d'âme et de goût, en même temps
 que ce qu'il a déjà acquis d'habileté pratique.
 En mettant ce travail presque au terme des
 études ou pensionnaires à Rome, on a voulu
 qu'il y fit preuve du mérite de ces études,
 suivies, durant quatre années, au milieu des
 tous les chefs-d'œuvre de l'Art, et qu'enfin
 son esquisse de la quatrième année précédât
 dignement à son tableau de la cinquième.
 Que M^r Joumy se juge lui-même d'après
 ce principe, et qu'il dise si c'est là ce
 qu'on devrait attendre de lui en fait d'esquisse,
 et ce qu'on doit s'en promettre en fait de tableau.

M^r Japety a envoyé, pour son
 travail de seconde année, une figure de femme
couchée dans un appartement décoré à la manière antique.
 La figure est bien modelée et bien dessinée;
 Le toisé est point avec talent; et il règne, dans
 toute cette figure, une souplesse de dessin et
 une grâce d'invention qui ont droit à beaucoup
 d'éloges. Mais en même temps on regrette
 qu'il

qu'il y ait de la monotonie dans la couleur;
qu'en particulier les extrémités de la figure
se montrent privées de chaleur et de vie, et
que l'effet général soit d'éclaircir par le ton
noir et Lourd du fond, où l'on trouve encore à
reprendre la petite figure qui semble glissée
peinte sur ce fond, qu'elle n'apparaît comme
une figure réelle, et qui se offre d'ailleurs
qu'une réminiscence de trop peu de mérite. —
Du reste, l'Académie se plaît à reconnaître
dans cet ouvrage de M. Papety un progrès réel et
une amélioration marquée sur son précédent ouvrage;
et elle ne l'en exhorte qu'avec plus de confiance
à redoubler d'efforts pour parvenir de se dégager
de cette manière systématique dont son travail
porte encore l'impression.

M. Blanchard, qui avait à remplir les
mêmes obligations pour la deuxième année,
n'a malheureusement pas droit aux mêmes
éloges. Le sujet de sa figure est Hercule
reprenant les bœufs que Caïn lui avait dérobés. Le
principal défaut de ce tableau, c'est que la
composition, évidemment empruntée d'un bas-relief
antique, s'applique mal à la peinture. La
figure, ~~est~~ ^{est} mal modelée, ~~elle~~ n'est
pas bien dessinée dans son mouvement, la
couleur est froide et le ton lourd. Il y a pourtant
dans

dans l'exécution de cette figure, comparée à celle de l'amie dernière, des progrès qui donnent lieu d'en espérer de plus sensibles. On ne saurait mis non plus qu'il n'y ait quelque chose de large dans l'effet de ce tableau.

M. Mucchi a envoyé pour sa première amie un tableau de deux figures, dont le sujet est pris de l'histoire de Cobie. C'est surtout à ce point de leur carrière, lors qu'ils en sont à aux premiers fruits de leur séjour à Rome, qu'on doit à ces jeunes artistes des attentivement sérieux. On dira donc sans ménagement à M. Mucchi que sa composition offre doublement, en ce que le caractère du récit biblique n'y est pas rendu, et que, sous le rapport pictural, elle est maladroite. Les deux figures s'agencent mal; le groupe manque de vérité dans l'exécution; le mouvement de Cobie est faux, et la figure n'est pas étudiée. Le côté de ces défauts l'Académie aime à reconnaître, qu'il y a, dans le tableau de M. Mucchi, de la largeur dans la lumière, avec une certaine franchise d'effet.

M. Buttara, qui se trouve dans le même cas que le précédent, est à
 Quel

Dire, à sa première vue, ne sera pas
surpris de recevoir, au même titre, des
conseils empreints d'une égale sévérité.
L'envoi de ce questionnaire se compose d'une
Vue du Val d'Enfer, lieu de retraite de S.^t Benoît, près de Subiaco.

On ne saurait dire que l'aspect général
de ces paysages ne soit pas, jusqu'à un
certain point, satisfaisant par un air de
vérité locale. mais ~~de tout le tableau, la~~
~~vue du Val d'Enfer, en tout le rapport de son~~
~~aspect, qui est~~ la
représentation ~~de ce lieu~~ ^{du site est} pas suffisamment
exacte. Les premiers plans manquent de
ton et d'effet, aussi bien que de force et
d'ampleur; on y désirerait plus de rigueur
et de vérité. Les arbres, surtout ceux qui
sont dans le fond du vallon, sont mal étudiés.
En général, ce tableau manque d'air, et l'on
n'y remarque aucune des combinaisons qui
tendent à mettre chaque objet à sa place.
Ce n'est donc point là, une de ces études
de paysages choisies avec toute l'intelligence
et exécutées avec tout le soin qu'on est en droit
d'attendre du talent de M.^r Bottura.

Sculpture.

M.^r Simark a envoyé pour sa
cinquième

Cinquième et dernière année, un Oreste
 réfugié à l'autel de Pallas. Le marbre de cette statue,
 qui devrait être terminé, pour satisfaire aux
 obligations du règlement, ne se trouve pas
 assez avancé, pour que l'Académie ait
 cru devoir en permettre l'exposition; c'est
 donc seulement d'après le modèle en plâtre
 que le public ~~peut~~^à être admis à juger du
 mérite de l'ouvrage, et, si cette circonstance est
 favorable pour l'artiste, en ce qu'elle le prive
 d'une satisfaction légitime, qui est en même
 temps une des principales récompenses de
 ses travaux à Rome, ce ne doit point être
 un sujet de reproche, puisqu'il est seulement
 par le fait d'une maladie d'yeux dont il a été
 affligé durant plusieurs mois, qu'il s'est vu
 hors d'état de terminer son marbre. Tout en
 faisant cette concession à une nécessité qu'elle
 ne peut s'empêcher de reconnaître, l'Académie
 n'en insiste pas moins sur une observation
 qui est de son devoir de renouveler, lorsque
 l'occasion s'en reproduit. L'exécution de la
 figure en marbre, pour le pensionnaire de
 cinquième année, est une obligation dont rien,
 dans le cours ordinaire des Arts, ne peut
 le dispenser. Cependant, cette obligation
 n'ayant point été remplie, ni cette année, ni
 l'année dernière, et la même circonstance
 pourant

pouvant se répéter, group de causes plus
 ou moins légitimes, l'Académie croit devoir
 porter à la connaissance de M^{rs} Le Directeur,
 la détermination ^{quelle} qu'elle de ne pas comprendre
 dans son rapport l'examen d'un marbre qui
 ne serait pas terminé. Quant à la figure
 de M^{rs} Simon, c'est certainement un morceau
 fort remarquable; mais c'est précisément à
 cause du mérite qu'on se plaît à y reconnaître,
 que les conseils de l'Académie, dont l'auteur
 est encore à tenir de profiter, peuvent être
 motivés avec plus de sévérité. On dira donc
 que cette figure, envisagée sous le rapport de
 la composition, ne rend pas le sujet d'une
 manière satisfaisante. L'affaîssement de la
 posture, qui n'indique que l'accablement de la
 fatigue, ne montre pas complètement le
 caractère moral d'un Oreste, représenté dans
 la circonstance dont il s'agit. La figure
 est trop conçue dans la manière du bas-relief,
 surtout avec le port de la tête qui retombe
 sur l'épaule droite, au lieu d'incliner sur la
 gauche; ce qui n'aurait pu manquer de
 produire un meilleur effet. Le mouvement
 de cette épaule n'est pas juste; mais surtout
 le caractère de la tête laisse beaucoup à désirer.
 On n'y reconnaît pas Oreste paricide; les

Cherrier

Chercheurs trempés de sucs, comme on a voulu
 les rendre, sous trop systématiquement arrangés,
 on y voudrait plus de désordre. On regrette
 enfin d'avoir à dire que la tête, qui était si
 importante dans un pareil sujet, est manquée,
 comme forme et comme caractère. D'ailleurs,
 la figure, ~~est~~ elle-même, a droit
 à beaucoup d'éloges. La nature y est rendue
 d'une manière à la fois juste et noble; le
 dessin en est vrai; le modèle ferme, bien qu'un
 peu rond dans certaines parties; le travail
 souple, et l'exécution très satisfaisante.

L'Académie engage pourtant l'auteur à
 soigner, dans l'exécution de son marbre, qui
 reste à terminer, des détails où ce marbre,
 dans son état actuel, offre l'assez graves
 imperfections, particulièrement dans la
 partie inférieure du torse, à l'endroit des
 fausses côtes. A tout considéré, cet
 ouvrage de M. Simon, couronne très honora-
 blement le cours de ses études.

M. Bonnassieux devant, pour
 le travail de sa deuxième année, une
 figure de bas-relief de grandeur naturelle;
 il a envoyé un bas-relief de deux figures
 représentant Mercure endormant Argus. La
 composition

Composition presque gravement en ce que le sujet n'est aucunement rendu. La Sculpture manque de vérité et d'étude, comme la forme, de noblesse; le modèle est rond, la disposition courte, surtout dans la figure d'Argus. Il y a pourtant dans cet ouvrage, qui est faible d'exécution et de style, l'intelligence du Bas-relief, et des plans généralement bien entendus.

M. Ottin, qui avait à remplir pour sa deuxième année, les mêmes obligations que le précédent, a envoyé gravellement un bas-relief dont le sujet est Thésée rassurant Procruste (et non Procruste). La composition n'est qu'une reminiscence de beaucoup de bas-reliefs connus, avec une faute qu'on ne peut imputer qu'à l'auteur, c'est que la figure de Thésée ne porte pas, et avec cette autre faute non moins grave, que la tête ne convient pas au sujet. Le dessin du groupe est généralement incorrect et mou, le modèle n'est pas assez étudié; l'exécution est négligée, dans les extrémités, et dans la draperie de — un point véritablement très-repréhensible. — On insiste d'autant plus sur ces reproches, qu'avec le sentiment qu'on reconnaît dans cet ouvrage, avec une certaine énergie dont il

il y porte l'impression, on y pourrait attendre de l'auteur des travaux plus dignes des dispositions qu'il avoit montrées.

La copie du Lenon par M^o. Chambard, reproduit un original qui eut pu être un mieux choisi, du moins dans l'intérêt des études de l'Artiste. Mais, d'ailleurs, cette figure, bien conçue et bien drapée, quoique d'un ordre inférieur, est rendue avec soin et avec talent; et l'on n'a, sous ce rapport, que des éloges à donner à M^o. Chambard.

M^o. Bonnassieux et Ottin ont envoyé chacun une tête d'étude, dans le moindre défaut est de n'être pas ce qu'elles devraient être, de vrais morceaux d'étude. L'Académie n'a rien trouvé à louer dans ces deux têtes, ni sous le rapport du choix des formes, ni sous celui de l'exécution, qui est extrêmement négligée; et l'on aime à croire qu'après un avertissement aussi sévère, les artistes à qui il s'adresse, redoubleront de soin pour mieux remplir les obligations qui leur sont imposées ^{dans l'intérêt} de leurs études.

Observation faite précédemment, au sujet

Sujets de la Statue copiés par M.^r Chambard,
 sont qui ont été mieux entendus, fournis
 à l'Académie l'occasion toute naturelle
 d'inviter M.^r le Directeur à user dans toute
 sa latitude d'un droit que les règlements lui
 confèrent; celui de diriger le choix du
 pensionnaire sur des antiques de l'ordre les
 plus élevés, tels qu'il s'en trouve à Rome en
 si grand nombre, et, autant que possible, dans
 le meilleur état de conservation. La Statue copiée
 par M.^r Chambard a les extrémités restaurées
 en partie de travail moderne et d'une exécution
 très-médiocre. Ces parties ne devraient pas
 être reproduites par M.^r Chambard; et c'est, en
 général, une recommandation que l'Académie
 prie, à cette occasion M.^r le Directeur de
 transmettre aux pensionnaires Sculpteurs,
 de ne tenir aucun compte des restaurations
 modernes, et de remplacer par leur propre
 travail les parties qui manquent à l'antique.

Architecture.

L'Académie est depuis longtemps habituée
 à rendre témoignage au mérite des travaux
 des pensionnaires Architectes, et à se
 féliciter de la bonne direction de leurs études.

C'est

C'est avec les mêmes motifs de satisfaction
qu'elle ~~présente~~^{fait connaître} le résultat de son
jugement sur l'envoi de cette année.

M.^r Guérerin a présenté pour
son travail de première année, de nombreux
études, (Dix-sept dessins) faits d'après les
monuments du temps de la République, savoir:
les trois Temples situés dans le Forum Olitorium,
où se trouve maintenant l'Eglise de S.^t Nicolas in carcere
1.^o Celui de l'Espérance, 2.^o Celui de la Vérité, 3.^o Celui de
Junon Matula ou Sospita; 4.^o le Temple de la Fortune Virile;
5.^o le Porchique du Tabularium, au Capitole; 6.^o le Tombeau de
Publicius Bibulus; 7.^o le tombeau découvert récemment
près et sous la Porte Majence; dix le Tombeau du
Pompeii; 8.^o Enfin, le monument de la Porte S. Laurent.

Ce Portefeuille a donc plus que satisfait
aux devoirs que lui impose le règlement, puisqu'il
n'était tenu à donner, que quatre détails au
quart de l'exécution. Mais, il est à remarquer,
que, outre le nombre considérable de Dessins, il
a offert, un ensemble complet et comparatif
d'édifices d'un caractère tout particulier, et
construits en pierre et certainement recouverts
en stuc.

Son travail est également satisfaisant
par la manière dont il a traité, et en commençant
par les monuments les plus anciens, il a
probablement

probablement l'intention de suivre le même ordre
 dans les années suivantes, pour arriver à celui
 de la belle époque de l'art. En effet, il
 semblerait que le choix des monuments les
 plus importants ou les plus intéressants eût été
 préférable. Il faut reconnaître cependant que
 les vestiges de cette époque de l'art, ne doivent
 point être négligés, lorsque, surtout, il s'en
 présente de nouvellement découverts.

M. Boulangier a donné, pour sa deuxième
 année, la restauration de la Maison du Saune, ou
 de la grande mosaïque de Pompéi, en Orre Dessiné,
 pour trois présentent l'état actuel, trois
 l'état restauré, et Cinq des détails de grandeur
 d'exécution, quoiqu'il ne fut tenu qu'à faire
Quatre détails, au quart de l'exécution.

Ce travail, exécuté avec le plus grand
 soin, et d'une manière remarquable, présente
 l'ensemble complet d'une maison de Pompéi;
 il est d'un véritable intérêt pour plusieurs
 rapports.

M. Boulangier n'a pas cru nécessaire
 de donner un plan de l'état actuel, ce qu'il
 a trouvé existant, étant assez complet, pour
 ne rien laisser aux conjectures. C'est dans
 la restauration des élévations, et coupes, qu'il
 a opéré, après avoir complété ce qui reste de
 peintures,

gravures, se livre à son imagination, pour
restituer toutes les gravures supérieures, dont il ne
subsiste que des fragmens sans décoration. Cetti
y a-t-il heureusement employé toute la richesse
d'ornemens que les édifices de la ville de Pompéi
présentent en profusion. Cette maison, qui
contient la belle Mosaïque d'Alexandre, est, en
outre, un des plus beaux exemples de l'architecture
de cette époque de l'Art, ainsi qu'on en peut
juger par les détails qu'on a donné M. Boulanger,
et qui en rendent parfaitement le caractère.

Enfin, ce travail a donné à M. Boulanger
l'occasion de faire une judicieuse application
des passages de Vitruve relatifs aux habitations
des anciens.

M. Famin a donné en six feuilles
les plans, élévations des coupes du Temple
d'Hercule à Cosa, soit dans l'état actuel, soit
restauré, avec les détails de l'ordre Dorique
de la Porte; ce travail est fait avec soin, et
présente un bon ensemble d'études.

M. Clerger présente pour sa
restauration, un travail très-considérable; il a
choisi les édifices les plus importants qui
occupent le Mont-Salatin, et qui sont:
La maison d'Auguste,

Le Temple d'Apollon-Palatin.
 La Bibliothèque Palatine.
 Le Théâtre de Caligula.

En 8 dessin, dont 4 de l'état actuel et 4 de sa restauration.

Le travail que M^r. Clergen a entrepris, et qui n'avait pas encore été abordé par les pensionnaires, présentait de grandes difficultés; il est d'un grand intérêt sous tous les rapports, par son étendue, par la manière dont il est traité, et surtout par l'époque à laquelle se rattachent ces monuments.

L'état des restes qui subsistent encore, et l'espace qui les sépare, n'offraient pas moins de difficulté à l'imagination, pour les relier d'une manière plausible, que l'état des parties en élévation n'en laissent à la sagacité du pensionnaire pour les coordonner entre elles.

Le peu de détails de décoration intérieure, ou extérieure que présente son état actuel, donnent bien peu d'éléments pour fixer le système architectural de chacun des quatre édifices.

Le caractère de grandeur que M^r. Clergen a su imprimer à certaines parties de sa restauration, fait regretter que dans d'autres il se soit trop inspiré des édifices de Pompéi, qui ne sauraient, par leur style, servir de modèles à suivre, surtout pour les appliquer aux édifices

édifices qui, sur le Mont-Palatin, formaient
le palais somptueux des Césars; et dans lequel
quelque la richesse de la matière se joignoit
à la magnificence de la disposition, &c.

Cependant, il faut s'empressee de reconnaître
que M^r. Clerger a accompli ses obligations,
avec distinction.

Ce travail est d'autant plus remarquable,
que M^r. Clerger n'ayant à jouir que de trois
ans de pension, a dû exécuter, en arrivant à
Rome, le travail imposé aux pensionnaires,
gros boues dernières années; la manière très
remarquable dont il s'est acquitté de cet état
de cette année, comme de celles de la précédente,
fait vivement regretter qu'il n'ait pu obtenir
la totalité de la pension, dont il aurait
tiré un si grand avantage.

Mais en même temps, que l'Académie
rend justice au travail de M^r. Clerger, elle
rappelle à ces pensionnaires qu'il n'a pas
rempli une obligation importante, prescrite
par le règlement, celle d'accompagner sa
restauration d'un mémoire, ou précis historique sur
l'antiquité du monument qui en est l'objet,
sur sa construction et les principales circonstances
qui peuvent appartenir à son histoire.
L'Académie ne doute pas que ce mémoire
n'ait été rédigé; elle en a acquis la preuve,
ou

ou du moins la présomption, d'après les
~~notes~~ jointes à la restauration, et qui sont
 données comme ^{des} extraits du mémoire. Mais
 enfin, ce mémoire, qui devrait accompagner
 l'œuvre des Dessins, pour être joints à la
 Collection des autres mémoires que l'Académie
 possède dans ses archives, n'a point été
 envoyé; et l'Académie le réclame avec
 d'autant plus d'instance, qu'elle attache
 plus d'intérêt au travail de M. Clerger.

M. Baltard, pour s'acquitter des
 obligations qui sont imposées au Pensionnaire
 architecte, pour sa dernière année, et qui
 consistent à faire un Projet de Monuments Publics
aux usages de la France, a pris pour sujet de
 son travail un Conservatoire de Musique.
 Il a choisi l'emplacement occupé par le
 Conservatoire actuel, en y ajoutant les terrains
 environnans.

Sans attacher trop d'importance à cette
 idée, il faut reconnaître que ce pensionnaire
 s'est livré à un travail complet et important,
 qu'il a choisi un édifice qui admettait un
 développement considérable, ce qui s'était
 trop que fait jusqu'à présent.

Son édifice comprend trois parties
 distinctes, l'une consacrée à l'administration,
 l'autre

L'autre aux études, et la dernière, celles où le public est admis.

Il est à regretter que le caractère des éducation manque d'unité, et de la simplicité qu'exigeait son édifice destiné à l'étude.

Cependant, M. Baltard, en attachant de l'importance à son travail, prouve qu'il a tenu compte des observations faites, les années précédentes par l'Académie, sur les travaux de 5. année.

Gravure.

M. Bridoux, pour le travail de sa quatrième année, devait quatre figures dessinées, deux d'après nature et deux d'après l'Antique. Ces figures n'ont point été faites; et, sans que cela puisse être admis comme une compensation, M. Bridoux a envoyé deux dessins, qu'il ne devait pas, l'un d'après la Vision d'Ézechiel, de Raphael, l'autre d'après un tableau de S.^{to} Onofrio, attribué à Léonard de Vinci. Ces dessins constatent quelques progrès, sans promettre encore des gravures dignes des originaux.

Dans la vision d'Ézechiel, le corps du Père éternel est bien modelé et d'un
 ton

son convenables, ainsi que plusieurs d'autres
 parties, qui sont dessinées avec exactitudes.
 L'effet général est satisfaisant, et bien
 qu'un grain noir et égal, et bien que les ombres
 manquent de transparence. Le second dessin,
 d'après la fresque de Léonard de Vinci,
 rappelle bien la masse de cette peinture;
 les têtes sont assez finement senties, et
 paraissent exactes. On regrette que M^r
 Prudoux n'ait grand fait choix d'un original
 où le dessin soit plus correct; mais surtout,
 on insiste pour que l'omission commise cette
 année, par M^r Prudoux ne se reproduise
 plus, et pour que cette partie du règlement,
 qui impose aux Pensionnaires graveurs,
 l'obligation de figurer dessinés, recevoir
 à l'avenir toute son exécution. Etant des
 leur séjour à Rome est presque le seul où ils
 puissent se livrer à des études si profitables
 à leur art; et leur sand, la gravure absorbera
 leur vie entière. Le vœu du règlement n'est
 donc, en ce cas-ci, comme dans tous les autres,
 que celui de l'expérience; et les pensionnaires
 doivent s'y conformer, dans l'intérêt même
 de leur travail.

La même observation peut s'appliquer
 à M^r Sarochon, qui a envoyé pour le
 travail

travail de sa troisième année, celui qui était
réserve par le règlement pour la quatrième.
C'est encore une inscription de travail que
l'Académie ne saurait approuver, et, à cet
égard, elle ne peut qu'invoquer M^{le} le Directeur
à rappeler les pensionnaires à la stricte
exécution du règlement.

La figure exécutée en médaille par
M^l. Farochon, d'après une statue de
un personnage romain, n'est pas exempte de
défauts dans plusieurs parties; elle n'est
pas bien sur ses plans; les extrémités sont
peu étudiées; mais la tête et le torse sont d'un
meilleur travail; et la médaille, à tout prendre,
est moins faible que celle du précédent
envoi.

M^l. Tollen et M^l. Normand,
qui ne sont pensionnaires que de cette année,
ne doivent point encore de travail.

Musique.

L'Académie avait ~~eu~~ ^{eu} regretter, l'année
dernière que l'envoi de la musique se réduisit
à deux morceaux d'un Opéra Italien
de M^l. Boulanger. M^l. Besozzi ne
devait

Dorait de travail qu'en 1839; M^r. Boisselon
ne s'étoit pas encore rendu à son poste. —
L'Académie se trouve heureuse, cette année,
l'avoit à proclamer que ses vœux sont remplis,
au delà même des obligations prescrites
par les réglemens.

M^r. Boisselon, qui étoit le plus
en retard, est aussi celui dont l'envoi est le
plus considérable; il se compose de deux
morceaux, c'est à savoir, un fragment d'Opera
Italien, et deux morceaux d'un Opera Français,
deux, Duos, Trios, avec un final à quatre Chœurs
et Solos de voix, et à grand Orchestre. On ne
saurait nier qu'il n'y ait, dans ce final, et
dans toutes les opérations de cet envoi, de l'imagination
et du talent; mais, d'un autre côté, l'on ne
peut s'empêcher de regretter que le musicien
y recherche trop la difficulté, et par assez la
mélodie; il suffit d'un mot opposé avertir
M^r. Boisselon de la fausse direction où
pourrait s'égarer son talent; et il est de
ces hommes qui comprennent, aussi bien qu'ils
exécutent.

M^r. Besoxi a envoyé six morceaux
de musique sacrée, qui témoignent tout de
la heureuse disposition de l'auteur à profiter
de son

Des ressources qu'offre le séjour de Rome pour ce genre de compositions. Celles de M.^r Besonni sont généralement excellentes, et dans le style sérieux qui convient aux œuvres musicales de cette nature; les voix y sont bien employées dans leur diapason respectif, et disposées de manière à produire un bon effet. L'harmonie n'y est point ambitieuse, et elle est presque toujours correcte. Sauf quelques endroits, où la mélodie n'est, guère-
-tées, mais traitée avec assez de soin, et où l'Orchestre n'a pas suffisamment la couleur du sujet, le travail de M.^r Besonni a droit à beaucoup d'éloges.

M.^r Bousquet, qui n'était encore tenu à aucun emploi, a devancé ses obligations d'une manière qui honore doublement son zèle et son talent. Il a composé une Messe à quatre voix sans accompagnement, où se reconnaît déjà l'inspiration des chefs-d'œuvre de Palestine et d'Allegri et des messes de la Chapelle Sixtine. Le style de cette messe de M.^r Bousquet est bien adapté au sujet; il s'y trouve plusieurs morceaux d'une belle facture, d'autres, pleins de charme et de mélodies, avec des morceaux fugués, bien traités. À côté de quelques autres estimables, on

on se ferait scrupule de relever quelques négligences dans la disposition des vers, qui sont presque inséparables d'un genre de travail aussi difficile; et pour une composition, qui a déjà été accueillie avec tant de faveur à Rome, où elle a été exécutée dans notre église nationale de saint Louis, on ne veut avoir que des éloges à donner; de même que pour un talent qui s'annonce sous de si heureux auspices, on aime à n'avoir que des espérances à former et des succès à prédire.

Certifié conforme:

Le Secrétaire Perpétuel de
l'Académie Royale des Beaux-Arts.

Rasul-Rochette

